



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Silfiac (56)

Le Pôle d'Accueil de Proximité Intergénérationnel (PAPI)

Suite à l'élaboration du schéma directeur d'aménagement et d'éco-développement du bourg et de ses abords, selon la démarche A.E.U. (Approche Environnementale de l'Urbanisme), les élus de Silfiac ont conçu le projet du PAPI.

Leur volonté initiale est de conforter le renouveau de la commune en développant des services à sa population.

➤ Répondre aux besoins

Le projet imaginé propose :

- la création d'une structure pour le maintien des personnes âgées dans leur milieu de vie familial et proche de leur réseau de relation habituel ;
- le renforcement et la diversification des moyens de garde d'enfants sur place tout en créant les conditions pour que des assistantes maternelles développent leur activité sur la commune ;
- le soutien à la vie associative via de meilleures conditions d'activités régulières.

Parallèlement, un tel projet est créateur d'emplois, notamment pour des femmes.

Concrètement, le PAPI est composé de deux bâtiments. Le premier comprend un domicile partagé pour personnes désorientées au rez-de-chaussée, dont le maître d'ouvrage est Bretagne Sud Habitat (BSH), et une Maison des Assistantes Maternelles (MAM) à l'étage. Le second bâtiment est une salle d'animation destinée à accueillir les activités associatives et communales et comprenant un vestiaire pour les activités sportives se déroulant à proximité.

➤ Objectif : rencontres

Devant le PAPI, un espace ludique et de rencontres comprenant une



Le domicile partagé et la MAM - au fond, la salle d'animation

petite aire multisports, un théâtre de verdure et divers jeux est en cours d'aménagement.

Situé au cœur du bourg, le PAPI est aussi un trait d'union entre la salle

polyvalente, le terrain de football, le bourg ancien et l'écolotissement récent jusque là un peu isolé. Occupant une dent creuse, il forme une nouvelle placette de village, une nouvelle centralité.

Le domicile partagé et la MAM

Le **domicile partagé** est une colocation pour personnes âgées désorientées mutualisant des espaces et services communs : jardin, cuisine, salle à manger, lingerie, salle de vie..., chaque locataire disposant aussi de son espace privatif. 7 aides à domicile, travaillant à 75%, sont attachées à cette structure non médicalisée. BSH a financé les bâtiments, et la commune les équipements. La colocation est gérée par le CLARPA (Comité de Liaison des Associations de Retraités et Personnes Agées), pour le compte des personnes résidentes, et une convention a été signée avec le Conseil général et la commune.

La **MAM** est une structure de garde d'enfants dans un espace co-loué par 3 assistantes maternelles qui peuvent y garder 3 à 4 enfants chacune. Elle permet aux assistantes d'exercer leur métier hors de leur domicile, et aux parents de bénéficier d'une plus grande diversité de modes de garde. Le loyer, volontairement modéré, sert à couvrir les frais restant à charge pour la commune pour le bâtiment, soit 24 000 € à amortir sur 15 ans (soit 130 € par mois). ■

➤ Choix techniques

Les élus de Silfiac ont souhaité dès le commencement du projet qu'il soit, à l'image d'autres projets de la commune, éco-construit et très innovant. En choisissant des matériaux sains et en menant à bien ce projet complexe, la commune de Silfiac montre qu'il est possible, avec de la ténacité, de réaliser des équipements peu consommateurs d'énergie, avec des éco-matériaux.

Matériaux

Plusieurs de ces éco-matériaux se retrouvent dans le PAPI :

- Le domicile partagé est construit en briques monomur
- La MAM au 1er étage est en bois et isolé à la ouate de cellulose
- La salle d'animation est en ossature bois et isolée à la paille. Le chantier paille est en partie assuré par une entreprise d'insertion locale « les Amis du Gros Chêne »

Energie

La salle d'animation abrite la chaufferie bois (granulés) qui alimente par un réseau de chaleur l'ensemble de la structure du PAPI, la cantine municipale, la salle polyvalente et éventuellement, à plus long terme, l'atelier communal et le logement locatif situés à proche distance. La

“ le PAPI est destiné à faire de la résistance à l'individualisme et à la standardisation culturelle en s'attachant à développer les conditions d'une intergénérationnalité active. ”



Serge Moëlo,
maire

chaudière bois a été dimensionnée dans cette perspective puisqu'elle est de 36 kW, pour un calcul de déperditions pour les bâtiments du PAPI estimé à 11,2 kW.

Le toit de la salle d'animation est constitué d'une centrale photovoltaïque d'environ 150 m² présentant un type innovant de panneaux photovoltaïques (panneaux mixtes, amorphes et monocristallins). Cette centrale, lauréate de l'appel à projets photovoltaïque, a été subventionnée à hauteur de 50% de son coût d'investissement (110 000 €). Propriété de la commune, elle sera louée à une société d'exploitation constituée de citoyens. Les bénéfices pourront ainsi être réinvestis dans des projets locaux à caractère social.

Les bâtiments sont fortement isolés et la commune est lauréate, pour la

salle d'animation, de l'appel à projet BBC/PREBAT 2009 de l'ADEME, de la Région, et du Département. Dans ce cadre, le projet a également été sélectionné pour être équipé d'un important dispositif météorologique qui permet un suivi permanent des consommations et performances énergétiques.

➤ Les acteurs impliqués

L'équipe de maîtrise d'œuvre

- Bernard Menguy, architecte-urbaniste
- Polenn bureau d'étude thermique
- ECC, Economiste
- Nicolas Associés, bureau d'études VRD et Paysage

Partenaires financiers

Ont contribué au projet : l'Etat, le Conseil Général du Morbihan, la Région Bretagne (à travers notamment l'Eco-FAUR²), l'ADEME Bretagne, Pontivy Communauté, l'Europe et la Fondation MACIF.

L'ensemble du projet, hors centrale photovoltaïque, représente environ 1,5 M€. La partie d'investissement communal représente environ 850 000 €, subventionnée autour de 70%.

Partenariats techniques

Pour concevoir et réaliser un tel projet, un grand nombre d'acteurs a été mobilisé : SDEM, Bretagne Sud Habitat (maître d'ouvrage du domicile partagé), CLARPA 56, UDAF 56 (Union Départementale des Associations Familiales), Skol Tiez Silieg - Ateliers de l'éco-habitat, BRUDED, Caisse d'Allocations Familiales, EADM, etc. ■



Visite du chantier paille par des élus locaux en juin 2012

CONTACT :

Serge Moëlo, maire / Tél. mairie : 02 97 27 60 13 / www.silfiac.fr

BRUDED est soutenu par :

